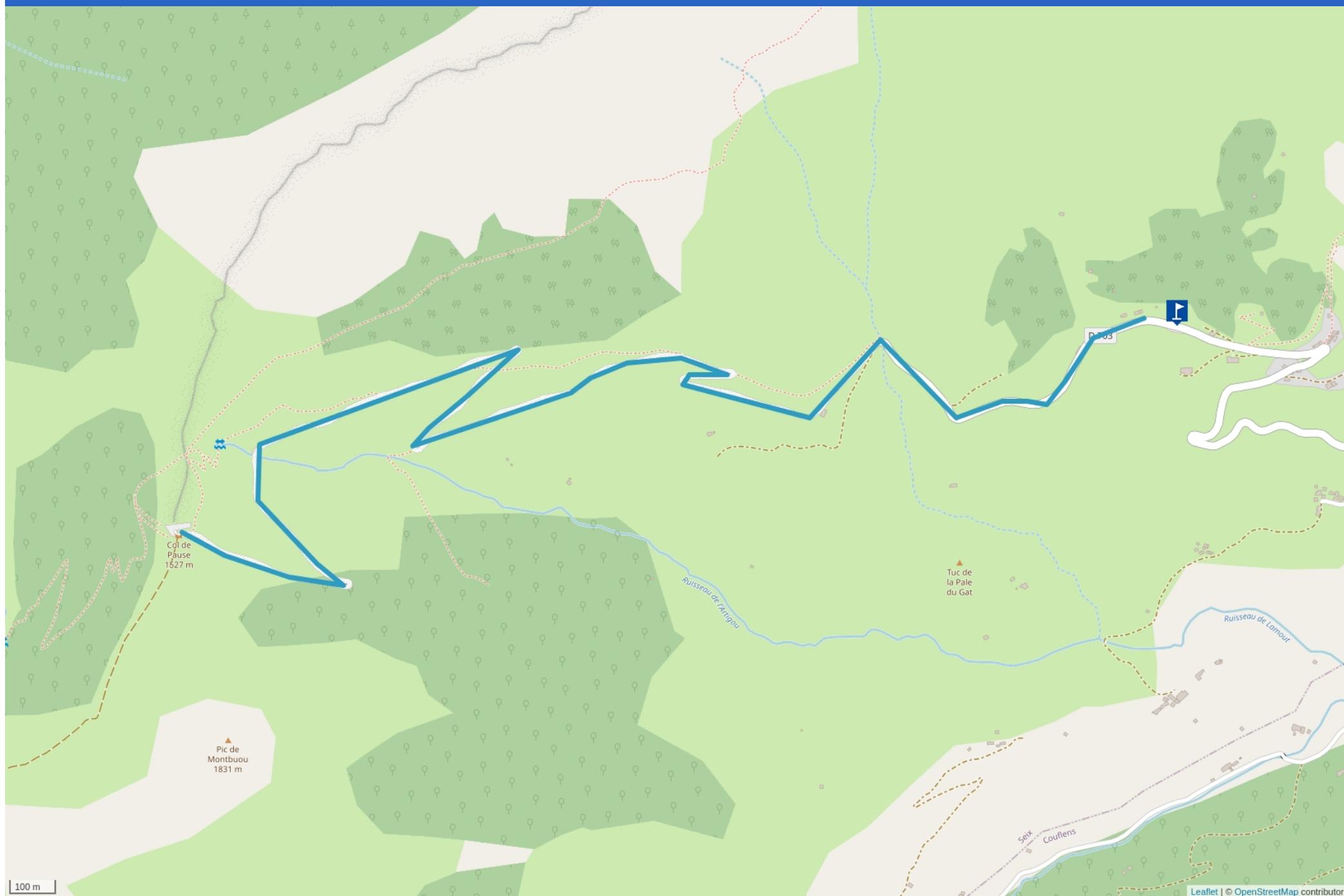


BALADE AU COL DE PAUSE



Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr



Mise à jour le 03/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

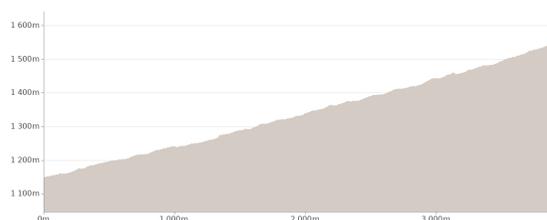
Balade au col de Pause

Proposé par : **Office de tourisme Couserans Pyrénées**

Validé par la FFRandonnée
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage
d'activités touristiques qui vous fait
voyager" www.cirkwi.com/circuit/665001



Office de tourisme Couserans Pyrénées



Départ : Parking de Lasserre - 09140 SEIX



Parcours accessible par une piste d'altitude qui monte graduellement pour arriver au splendide panorama sur le Mont Valier. Le col de Pause offre une superbe vue sur le mont Valier et l'estive d'Aula. Il permet l'accès à l'étang d'Aréou et le Port d'Aula.

TOPO/PAS À PAS

- 1/ 0h Parking après le hameau de Lasserre, monter la piste jusqu'à
- 2/ 1h15 Col de Pause (Alt 1530m), retour par le même itinéraire
- 3/ 2h00 Parking,

COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labelisation-des-itineraires-pr

De Seix, prendre la direction Couflens ; à l'entrée de Couflens tourner à droite direction Port d'Aula, la route se transforme en piste 2 km avant le Col de Pause (parking véhicule).

NATURE DU TERRAIN

Cailloux
Terre

RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références cartographiques :
Carte IGN TOP 25 2048 OT AULLUS MONT VALIER

PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.
Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.

CONTACT

Téléphone : 05 61 96 26 60
Email : contact@tourisme-couserans-pyrenees.com
Facebook : <https://www.facebook.com/TourismeCouseransPyrenees/>

COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.
Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.
Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.
Observer la flore sans la cueillir.
Rester discret, pour les animaux sauvages.
Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écartez-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le. La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.
Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courez pas.



Mise à jour le 03/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com